Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 035-213503246-20260331-44_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
ILLE ET VILAINE

LA SELLE-EN-LUITRÉ

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15

Ouverture de la séance :
Présents : 13
Votants : 15
Pouvoirs : 2

Date de la convocation :
25 Mars 2026

Date d'affichage
25 Mars 2026

Vote : Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 31 Mars à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de leurs séances (salle Brocéliande, n° 23 Le Bourg) sous la présidence de M. **Denis CHOPIN,** maire, après convocation en date du **25 Mars 2026** transmise de manière dématérialisée aux membres.

Etaient présents : Denis CHOPIN, Maire, David GILBERT, Florence GELOIN, Frédéric RIVIÈRE, Adjoints, Franck BRYON, Loïc CARRÉ, Guillaume LALOE, Béatrice MAUPILÉ, Sarah SALMON, Isabelle GODEFROY MASSÉ, Sophie CHERBONNEL, Audrey GALLON, Erwan JEHAN, conseillers.

Etaient absents excusés : Pierrick BARON a donné son pouvoir à Loïc CARRE, Célia ROLLAND a donné son pouvoir à Florence GELOIN

Secrétaire de séance : Florence GELOIN

.

OBJET DE LA DELIBERATION N° 44/2026 : **COMMISSION MUNICIPALE « CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT » - COMPOSITION**

Après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT,

Le Conseil Municipal, DECIDE **à la majorité des présents (Pour : 15; Contre : 0; Abstention : 0) ,**
De ne pas procéder au scrutin secret

ADOPTE la composition au sein de la commission suivante:

COMMISSION MUNICIPALE « Cadre de vie / Environnement » - COMPOSITION

Vice-Président : David GILBERT, 1er Adjoint

M. le Maire propose de créer une commission municipale « Cadre de vie/Environnement » composée de six membres.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de procéder à un vote à main levée (article L. 2121-21 du CGCT) pour la désignation des six membres de la commission «Cadre de vie / Environnement».

Loïc CARRE, Isabelle GODEFROY-MASSE, Erwan JEHAN, Franck BRYON, Béatrice MAUPILE, Sophie CHEBONNEL sont désignés, à la majorité des présents (15 voix) membres de la commission « Cadre de vie/Environnement »

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Florence GELOIN
Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme au registre,
Le Maire, Denis CHOPIN